

Coordonnateur d'actions socioculturelles

RNCP4029 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	335p
Code(s) ROME	K1403, K1401, K1802, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT (CREPS)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le coordonnateur d'actions socioculturelles : - élabore, conduit et évalue des projets

- effectue le compte de résultat, le bilan et les analyses financières
- gère et effectue le suivi du budget de l'institution ou du projet
- recrute, anime et gère le personnel de l'institution (ou de l'équipe projet)
- assure la relation avec les différents acteurs de l'institution ou du projet
- assure la communication interne et externe
- assure la sécurité des personnes et des biens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées : - Connaissance et maîtrise des techniques de conception, conduite et évaluation de projets et de manifestations socioculturelles

- Connaissance et maîtrise des techniques de gestion et de comptabilité
- Connaissance et maîtrise des techniques de recrutement, animation et gestion d'une équipe
- Connaissance des méthodes de construction d'un réseau partenarial.
- Maîtrise des techniques de gestion de biens immobilier et mobiliers.
- Maîtrise des techniques de conception d'un plan de communication

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur socioculturel - Politique de la ville
- Mission locales et PAIO
- Insertion par l'économie ou économie solidaire

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coordonnateur d'actions socio-culturelles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 922
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	33 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

36,36% de salariés ; 36,36% d'employeurs ; 27,28% organisme de formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

1/4 de professionnels (Moitié employeurs, moitié salariés) ; 3/4 administratifs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2010
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1390

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.creps-wattignies.jeunesse-sports.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4029/>